



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLOME DE
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues
DE LA MENTION Sciences du Langage

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;
Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master;
Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;
Vu les propositions de Mme Hélène Yèche, Doyen de l'UFR Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre Pair et Impair
de la première à la troisième année
de la session 1 à la session 2
est composé pour l'année universitaire 2020/2021 de :

Président du Jury (Titulaire) :

Mme Effrosyni LAMPROU Maître de Conférences

Président du Jury (Suppléant) :

M. Freiderikos VALETOPOULOS Professeur d'Université

Titulaires :

Mme Stéphanie GOBET Maître de Conférences

Mme Laurie DEKHISSI Maître de Conférences

Suppléants :

Mme Claudia Savina BIANCHINI Maître de Conférences

M. Christophe GENDREAU-TOUCHAIS Professeur Certifié

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène Yèche
sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Octobre 2020

Le Président de l'Université de Poitiers
Yves Jean
Pour l'Université de Poitiers
et en délégation,
Vice Présidente
Virginie Laval